

UC3 – Productions Végétale

Grande Cultures

Contexte

La conduite des production dans l'agrosystème (UC3) est au cœur du métier de responsable d'entreprise agricole. Cette conduite nécessite la maîtrise de deux tâches complémentaires :

- La planification rigoureuse des production de l'entreprise. Réalisation du formulaire UC 3.1
- La réalisation concrète de travaux nécessaires à la réussite de la production. Réalisation du Carnet de TP (tâches pratiques) UC 3.2

Objectifs

En vous basant sur une exploitation support (stage, entreprise d'apprentissage ou projet), vous allez devoir compléter le formulaire UC3.1 "Conduire le processus de production dans l'agroécosystème"; et ainsi démontrer que vous êtes bien en capacité de conduire le processus de production en combinant les différentes activités.

Travaux

Pour réussir cette UC3, vous devez valider trois épreuves

Formulaire UC 3.1 :

Le formulaire permet de s'assurer que vous êtes prêt(e) pour l'explicitation orale de l'UC3. Il devra donc être validé par le formateur, qui vérifiera les différents travaux requis :

- Caractéristiques structurelles de l'atelier
- Assolement / Rotation
- Gestion de la fertilité des sols
- Conduite des cultures
- Production de l'atelier
- Marge brute de l'atelier

TP - UC 3.2:

Vous devez au travers le carnet de TP (Tâche Pratique) UC 3.2, effectuer un relevé de tâche et le faire évaluer et signer par le responsable de l'EA. Pour l'UC3, trois TP sont attendues.

Epreuve 2 et 3 :

Oral d'explicitation basé sur les travaux réalisés dans le cadre des formulaires pour expliciter les tâches professionnelles de l'UC3.

- Se déroulera au CFPPA-AC
- Durera approximativement 60 minutes
- Vous pourrez vous appuyer sur un support numérique (type PowerPoint) ou votre formulaire.



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariègecomminges.fr